



**SECTION DES ALPES MARITIMES**  
Tél. 04 92 17 60 59  
fo.006@dgfip.finances.gouv.fr

ÉDITORIAL DE JEAN-CLAUDE MAILLY DATÉ DU MERCREDI 21 AVRIL 2010

## **NOUS CONTESTONS LES A PRIORI DU COR**

**Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre son rapport sur les perspectives financières en matière de retraites.**

**Balayons d'abord les projections à l'horizon 2050. Qui peut sérieusement établir des scénarios à cet horizon? Cela s'appelle tirer des plans sur la comète. Qu'aurait-on dit en 1945, au moment de la création de la Sécurité sociale, si on avait fait un scénario sur 1985?**

**Pour le reste, nous contestons deux a priori des travaux du COR.**

**Le premier, c'est que le COR se situe dans la logique gouvernementale, telle qu'elle a été exposée à Bruxelles pour 2013, à savoir une réduction drastique des déficits publics et sociaux.**

**Le second, c'est que le COR n'envisage à aucun moment – parce que ce n'est pas dans sa mission – de nouvelles modalités pour assurer le financement des retraites, en particulier une répartition différente des richesses produites. Qui plus est, il travaille sur les hypothèses fournies par Bercy.**

**Il en reste dès lors aux sempiternelles trois possibilités (c'était déjà le cas, par exemple, en 2003):**

- baisser les pensions;**
- augmenter la durée des cotisations;**
- travailler plus.**

**De fait, consciemment ou non, les travaux du COR, par leur vision alarmiste, servent d'appui à la propagande gouvernementale. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, parallèlement à leur publication, une campagne de presse a été engagée par le gouvernement.**

Ce qui, disons-le nettement, pose un problème de démocratie. Est-il normal que l'argent public soit utilisé ainsi? Nous affirmons que non. Cela fait plusieurs semaines que j'explique que les travaux du COR seront les mêmes que les précédents, en pire. Pas besoin d'être grand clerc pour savoir que la crise allait financièrement plomber les retraites (de 20 milliards d'euros en deux ans). Et il faudrait que les travailleurs – qui non seulement ne sont pas responsables de la crise, mais qui la subissent plein pot – en fassent encore les frais sur leurs retraites et, demain, sur leur assurance-maladie!

Nous affirmons, nous, que le problème est financier et qu'il doit donc être réglé financièrement. Nos propositions permettent de trouver environ 20 milliards d'euros de recettes supplémentaires par an à court terme.

Ah! certes, ce n'est pas conforme au libéralisme économique ou au capitalisme libéral toujours en vigueur. Mais «il faut changer le modèle», affirmait encore il y a peu le président de la République.

Eh bien! que cela commence avec les retraites!

Aux États-Unis, où la crise est encore plus profonde, le président Obama fait une réforme de l'assurance-maladie qui, même si elle ne répond pas aux attentes syndicales initiales, apporte de nouveaux droits.

En France, la grande réforme sociale (!), celle des retraites, risque de réduire les droits. À chacun ses responsabilités.

En ce qui nous concerne, nous allons continuer à marteler nos positions et, en terme d'action, nous prendrons nos responsabilités.

Dans une première étape, nous ferons entendre nos positions le 1er Mai dans les manifestations et rassemblements Force Ouvrière.

#### BULLETIN D'ADHESION

**SYNDICAT**

**FO DGFIP**

**Alpes Maritimes**

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : .....

AFFECTATION : .....  
déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu